EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Sainte-Irène, mardi 10 septembre 2019

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le lundi 9^{ième} jour de septembre 2019 à 19h30 au centre municipal et communautaire sous la présidence du maire monsieur Jérémie Gagnon et à laquelle sont présents :

Sébastien Lévesque	Siège # 1	Sarah-Maude Dubé	Siège # 4
Nancy Lizotte	Siège # 2	Karine Deschesnes	Siège # 5
Tommy Turgeon	Siège # 3	Nelson Thériault	Siège # 6

Les membres présents forment le quorum et déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique. Cécile Barrette, directrice générale par intérim, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

Résolution # 178-09-2019

Résolution d'appui – Municipalité alliée contre la violence conjugale

Attendu que	la <i>Charte des droits et libertés de la personne</i> reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article
	1);
Attandu aua	a'act dans la subàra privéa que sa droit est la plus managé pour les fammes et

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995, d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu' il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue en frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

En conséquence, il est proposé par Karine Deschesnes, appuyée de Sarah-Maude Dubé et unanimement résolu par toutes les conseillères et tous les conseillers que la municipalité de Sainte-Irène se déclare alliée contre la violence conjugale

Copie certifiée conforme Adoptée à Sainte-Irène Ce 9^{ième} jour de septembre 2019

Jérémie Gagnon, maire

Cécile Barrette, d.g. par intérim